



Choix du college en cas de garde exclusive

Par Kitty91

Bonjour

Ma nièce est maman d un enfant de 11 ans.

Le père en a eu la garde exclusive recemment.

C'est lui qui était parti du domicile dans le departement limitrophe, en s'éloignant du collège de sa fille.

Une garde alternée avait été accordée malgré un climat conflictuel et ne voulait pas de garde partagée. Le père voulait déjà la changer de collège mais la petite y a ses repères, voulait rester avec ses copines et y allait en bus scolaire. La maman n'aurait pas pu assumer les trajets.avec sa voiture, (pas compatible avec son travail) ; le papa étant a son compte pouvait s'organiser 1 semaine sur 2. Or,une assistante sociale "zélée" au service du père à tout fait pour influencer le JAF et il obtenu la garde exclusive malgré des atcds de violence avec arme..etc

Un appel est en cours avec un autre JAF, mais elle n'a pasde nouvelles.

Question : la maman souhaite s'opposer au changement de collège. Est ce possible ? Je précise que depuis le dernier jugement les notes ont chuté de façon catastrophique et la changer encore d établissement risque d'être difficile.

En outre la maman espère un nouveau jugement en sa faveur.

Merci pour vos réponses.